

L'Institut français de Chypre propose en exclusivité les examens TEF en partenariat avec la Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris

Créé en 1998 par la CCI Paris Île-de-France, le **Test d'évaluation de français (TEF)** est un examen de référence internationale qui mesure votre niveau de connaissances et de compétences en français.

À quoi sert le TEF ?

Le TEF permet d'attester de son niveau de français dans tout cadre professionnel, académique, de mobilité et particulièrement pour :

- Étudier en France avec le **TEF Études**
- Obtenir la nationalité française avec le **TEF Naturalisation**
- Obtenir la carte de résident en France avec le **TEF Carte de résident**
- Immigrer vers le Canada et obtenir la citoyenneté canadienne avec le **TEF Canada**
- Immigrer vers le Québec avec le **TEF Québec (TEFAQ)**

Les examens se présentent en version papier ou en format électronique.

Sessions sur demande.

Tarifs:

TEF Études	200 €
TEF Naturalisation	220€
TEF Canada	220€
TEF Québec	220€
TEF résidence	181€

